

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****LE MAIRE DOIT EXIGER LA DÉMISSION DE FABIEN HOVINGTON**

SAGUENAY, le 22 octobre 2014 – Le chef de l'ERD, **Paul Grimard**, considère que le maire n'a plus le choix d'exiger que le conseil d'administration de la Zone portuaire congédie son directeur Fabien Hovington. Cette sanction s'impose suite aux décisions de la Commission municipale du Québec, qui sanctionne les agissements fautifs de l'ex-conseiller municipal dans deux dossiers, estime-t-il.

«La Commission municipale du Québec est claire : Fabien Hovington, alors conseiller municipal, a utilisé l'argent de la Ville pour faire un voyage à des fins personnelles. Il a aussi fait preuve d'un grave manque de jugement en retenant l'argent d'un organisme sans but lucratif à des fins partisans. Actuellement, Fabien Hovington dirige un organisme subventionné à 100 % par la Ville; il a entre ses mains l'argent des contribuables. Fabien Hovington n'a plus la légitimité ni la crédibilité pour occuper ce poste», estime **Paul Grimard**.

Il demande également au maire de reconsidérer le rôle du conseiller à l'éthique de Ville de Saguenay, Me Louis Coulombe, lequel a été des plus absents et silencieux dans le dossier Hovington, selon **Paul Grimard**.

Remboursement

La conseillère de l'ERD **Christine Boivin** demande quant à elle que le maire exige le remboursement des frais par les personnes qui ont bénéficié du voyage. «Pierre Guillot et Isabelle Bélanger étaient des employés du cabinet du maire au moment des événements. Je souhaite voir la preuve que le montant a bel et bien été remboursé par ces personnes», exige **Christine Boivin**.

Rappelons que depuis le 10 février, l'ERD demande au maire Jean Tremblay d'exiger le congédiement de Fabien Hovington de la Zone portuaire. Les conseillères municipales de l'ERD ont également interpellé le maire à plusieurs reprises au conseil municipal, en demandant au maire de prendre ses responsabilités de premier magistrat.

-30-

Renseignements :
Catherine Bergeron
Responsable des communications
Cabinet de l'opposition officielle
Bureau : 418-698-3981 poste 1; Cellulaire: 418-290-0643